



Fausse accusations ecrites

Par **nico**, le **07/07/2008** à **16:27**

Bonjour,

Je me permet de vous solliciter pour savoir s'il est possible d'agir contre de fausses accusations ecrites faites par "une collègue" à mon encontre sur mon lieu de travail. Celles-ci portent atteinte à ma considération et à mon intégrité.

Quelle est la (ou les) démarche à suivre ?

Par avance merci de votre réponse.

Par **JamesEraser**, le **07/07/2008** à **17:21**

[citation]Quelle est la (ou les) démarche à suivre ? [/citation]

Récupérer l'écrit qui matérialise la diffamation, vous rendre dans un service d'enquête et déposer plainte.

Cette accusation a-t-elle été portée à la connaissance de vos chefs ?

Qu'elle a été leur attitude ?

Experatooment

Par **nico**, le **08/07/2008** à **00:02**

bonsoir,

A l'issu d'une réunion de travail, ou étaient présents mon Directeur de service, "la collègue", et moi-meme, celle-ci a envoyé quelques heures plus tard, un mail au directeur avec copie au responsable d'équipe m'accusant de faits qui n'ont pas eu lieu.

Mon directeur n'a pas pris en compte ce mail jugeant que ce n'était pas vrai. Cependant, le responsable d'équipe qui n'était pas présent, a manifestement prié partie pour cette personne, sans avoir consulté le directeur qui est le principal témoin.

Qu'en pensez-vous? et Qu'entendez-vous par "service d'enquête" ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **08/07/2008** à **08:03**

Service d'enquête = police, gendarmerie, procureur ...